

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des résultats de l'étude de définition des volumes maximums prélevables pour le bassin versant du Sérán.

		Situation simulée - Etage mensuel OMNA5		Objectif de volumes prélevables pour une perte de moins de 10 % de la SPU				Situation actuelle	
		OMNA5 influencé (l/s)	Volume maximum associé cumulé de juin à août (en m <sup>3</sup> )	Débit d'objectif d'étage (en l/s)	Volume maximum prélevable cumulé de juin à août (en m <sup>3</sup> )	Objectif de réduction des prélèvements par rapport à la situation simulée (en % et en volume en m <sup>3</sup> )		Volume moyen prélevé cumulé de juin à août (moyenne 2008-2010, en m <sup>3</sup> )	Volume maximum autorisé théorique cumulé de juin à août (en m <sup>3</sup> )
PS3	Le Sérán à Belmont-Luthézieu	2	43 770	2	43 770	0 %	0	27 240	43 770
PS4	Le Sérán en amont de l'Arvière	3	89 820	4,5	44 910	50 %	44 910	55 920	89 820
PS6	L'Arvière en amont du Grain	17	80 940	17	80 940	0 %	0	50 400	80 940
PS7	Le Grain (Arvière) à Arternare	36		36					
PS4+PS7	Le Sérán en aval du Grain-Arvière	39	170 760	41	125 850	26 %	44 910	106 320	170 760
PS10	Le Sérán en amont des Rousses	114	917 250	139	595 634	35 %	321 616	462 610	1 855 560
PS16	Le Sérán à sa confluence Rhône	1 077	1 095 790	1 077	1 095 790	0 %	0	646 560	2 664 450

Annexe 1 : Carte de la zone d'étude, bassin versant du Séran.

